

OUTIL DE CALCUL DE L'INDEX ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE DANS LA FONCTION PUBLIQUE HOSPITALIÈRE
Ministère de la santé - Direction générale de l'offre de soins

Etablissement dont le budget est inférieur ou égal à 200 millions d'euros

Index	Taux ou nombre	Points	Pondération
Indicateur 1	3,7	36	1
Indicateur 2	5,6	27	1
Indicateur 3			0
Indicateur 4			0
Note finale		63	/70
Note finale après proratisation		90	/100

Etablissement dont le budget est supérieur à 200 millions d'euros

Index	Taux ou nombre	Points	Pondération
Indicateur 1	3,7	36	1
Indicateur 2	5,6	27	1
Indicateur 3			0
Indicateur 4			0
Indicateur 5			0
Note finale		63	/70
Note finale après proratisation		90	/100

- NE RIEN SAISIR DANS CET ONGLET - LES CALCULS SONT EFFECTUÉS AUTOMATIQUEMENT À PARTIR DE CE QUI EST À RENSEIGNER DANS LES ONGLETS BLEUS UNIQUEMENT -

[Décret n° 2024-948 du 21 octobre 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique hospitalière](#)

[Décret n° 2024-949 du 21 octobre 2024 fixant les modalités de calcul des indicateurs définis à l'article 1er du décret n° 2024-948 du 21 octobre 2024 relatif à la mesure et à la réduction des écarts de rémunération entre les femmes et les hommes dans la fonction publique hospitalière](#)